

Que le nom de l'honorable sénateur Connolly (*Ottawa-Ouest*) soit substitué à celui de l'honorable sénateur Davey sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

* * *

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 18 février 1970:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères soit autorisé à tenir des réunions pendant les ajournements du Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

ROBERT FORTIER.

- La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 18 juin 1969:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,

Que le nom de l'honorable sénateur Nichol soit substitué à celui de l'honorable sénateur Savoie sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des procès-verbaux du Sénat, le 19 juin 1969:

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Lajoie,

Que le nom de l'honorable sénateur Langlois soit substitué à celui de l'honorable sénateur Savoie sur la liste des sénateurs qui font partie du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères.

L'honorable sénateur McDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Bourget, C.P.,